

# Rencontre

## avec



Animatrice auprès de seniors, au service de la municipalité de Chalette-sur-Loing (45), Ludivine Legros organise des ateliers pour les 3 200 retraités actifs de la commune, qui vivent à domicile. Pour cette jeune femme, « les retraités veulent réaliser tout ce qu'ils n'ont pas pu faire pendant leur vie active ».

## Ludivine Legros

Animatrice

« Il est passionnant de constater combien la rencontre entre les différentes générations peut être enrichissante. »

**Contact :**

Ludivine Legros,  
Ville de Chalette-sur-Loing,  
BP 47,  
place de la République,  
45120 Chalette-sur-Loing.  
Tél. 03.38.93.34.18.

**Journal de l'Animation : En quoi consiste exactement votre travail ?**

**Ludivine Legros :** J'ai été recrutée en octobre 1998 par la municipalité de Chalette, commune de 14 000 habitants, pour m'occuper des 3 200 retraités actifs qui vivent à domicile. Je ne m'adresse pas à celles et à ceux qui sont en maisons de retraite, car elles ont leur personnel. Mon public se constitue de jeunes retraités, mais aussi de personnes plus âgées. J'ai monté plusieurs ateliers qui se déroulent alternativement dans l'un des quatre grands quartiers de la ville : danse, théâtre, travaux manuels, cirque... ateliers qui, parfois, débouchent sur des spectacles. Je travaille beaucoup en mêlant les générations, car le clivage entre les différentes classes d'âge ne m'intéresse pas. Il est passionnant de constater combien la rencontre entre les différentes générations peut être enrichissante pour chacune d'entre elles. L'expérience a montré qu'après un premier moment de

méfiance, ces publics se mélangent très bien, dès lors que les uns et les autres se retrouvent autour de la même dynamique. Il existe aussi un atelier informatique en collaboration avec le service jeunesse de la Ville : les retraités veulent comprendre ces nouvelles technologies pour pouvoir communiquer par mail avec leurs enfants et petits-enfants... Mon principe de travail est de rechercher les qualités de chacun pour mettre en valeur la personne, et de partir des désirs qui ont été exprimés.

**JDA : Justement, quelles sont les demandes des retraités ?**

**Ludivine Legros :** Ces personnes, qu'elles soient en retraite depuis peu ou depuis plus longtemps, ont toutes envie de faire des choses ensemble. Elles ne veulent pas rester seules et s'enfermer dans la dépression latente. Elles ont une grande demande en terme de créativité et font preuve d'une grande vitalité. Elles veulent



être responsables de ce qu'elles font. Si je ne suis pas présente sur un atelier, elles le prennent en charge et me remplacent. Elles s'organisent pour aller chercher celles et ceux qui, n'ayant pas de voiture, ne peuvent se déplacer.

Beaucoup de retraités de notre commune ont passé toute leur vie professionnelle en usine, effectuant le même travail tout au long de l'année. L'âge de la retraite est pour eux le moment de réaliser tout ce qu'ils ont souhaité faire dans leur vie sans jamais le pouvoir.

**JDA : L'entrée dans la retraite se passe-t-elle toujours bien ?**

**Ludivine Legros :** Les gens qui ont mené une existence très dynamique peuvent parfois mal vivre la retraite, lorsqu'elle est synonyme de marginalisation. On s'est servis d'eux, maintenant c'est terminé : que vont-ils faire de leur existence ? Certains s'enferment dans leur solitude, ne savent ni quoi, ni comment entreprendre. D'autres réagissent, profitent de ce qui est mis en place et tissent des liens de solidarité, de partage et de convivialité entre eux. Ils n'ont pas envie de rester enfermés à faire du jardinage, ils ont vraiment envie de se prouver qu'ils sont encore vivants. Ce n'est pas une attente de la mort, bien au contraire. C'est plutôt profiter de la vie telle qu'elle est, et démontrer aux autres générations qu'ils sont encore capables d'accomplir beaucoup de choses. Le rapport aux plus jeunes s'avère important, car ils ne tolèrent pas qu'à partir du moment où ils sont en retraite, on les traite en exclus. Ce qu'ils demandent avant tout, c'est de se sentir encore partie prenante de la société. Je suis de toute façon convaincue qu'ils sont un maillon important de la société, laquelle ne pourrait se construire sans leur expérience passée, ni survivre sans l'apport de leur temps libre et de leurs passions. Le secteur du tourisme en est un exemple, tout comme le bénévolat auprès des jeunes en difficulté.

**JDA : Quelles qualités doit avoir l'animateur pour travailler avec ce public ?**

**Ludivine Legros :** En tout premier lieu, un grand respect de la personne. La compréhension, ensuite, des problèmes que celle-ci peut rencontrer. Mais, s'il est important de prendre en compte l'âge et la forme physique, cela ne doit pas être un sujet de préoccupation permanent. Le rôle de l'animatrice face à ce public est de faire oublier la forclusion, de fournir une écoute, afin de permettre à chacun de se sentir encore quelqu'un. L'animation est la manifestation concrète de la vie, de la vivacité et du mouvement. Il faut faire en sorte que cette vie soit la plus harmonieuse possible.

On retrouve parallèlement toutes les qualités nécessaires à l'animateur face à n'importe quel public, avec toutefois, pour les retraités, la nécessité d'un panel d'activités particulièrement étendu, car ces personnes sont demandeuses : cela peut aller des travaux manuels aux stages de toutes sortes (cirque, danse, théâtre...), en passant par les après-midi jeux de société. En ce qui me concerne, il y a deux traits de personnalité auxquels j'attache beaucoup d'importance : le dynamisme et la passion du métier. L'animation telle que je la conçois est une rencontre avec l'autre, un instant privilégié ; c'est vivre un moment de présence et le partager.

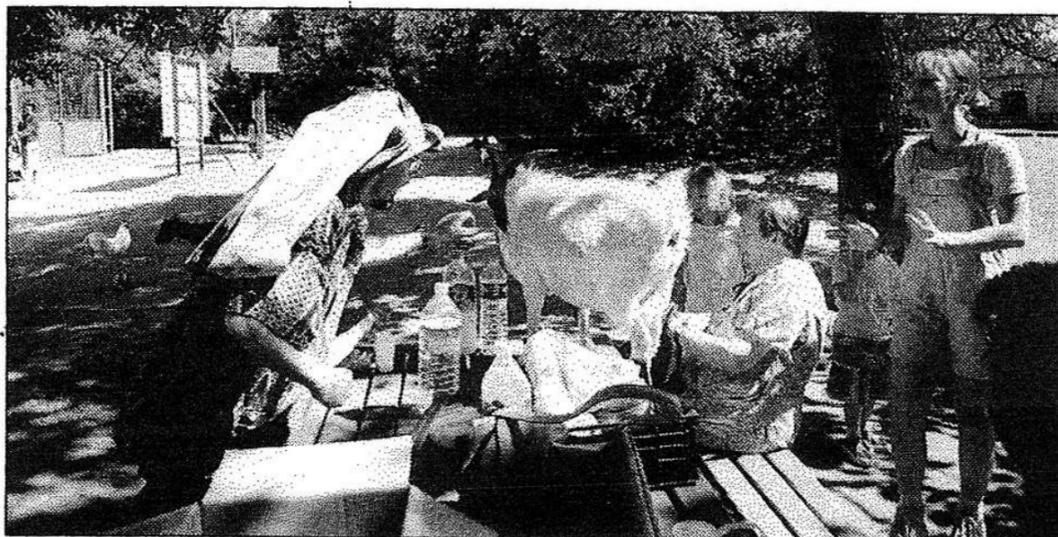
**JDA : Quels sont les avantages et les inconvénients à travailler avec ce public ?**

**Ludivine Legros :** Beaucoup d'avantages, et bien peu d'inconvénients ! Du côté des avantages, il y a le plaisir de partager des loisirs avec ces personnes, en mettant à profit les techniques que l'on possède, mais aussi toutes celles qu'elles peuvent apporter, en somme la richesse de la vie qu'elles ont vécue. Cet échange humain réciproque est passionnant.

Les inconvénients, c'est d'être confronté au vieillissement qui réduit, petit à petit, la capacité de participation des personnes que l'on

« L'animation est la manifestation concrète de la vie, de la vivacité et du mouvement. »





© DR

*« En habituant les retraités à faire des choses ensemble, à accepter le regard de l'autre, à s'entraider et à partager, je rends l'entrée en maison de retraite moins traumatisante. »*

côte. Aujourd'hui autonomes, elles seront un jour confrontées à une éventuelle entrée en institution. Les animateurs qui y exercent rencontrent parfois quelques difficultés à dynamiser leur public. Mon rôle se situe en amont : en habituant les retraités à faire des choses ensemble, à accepter le regard de l'autre, à s'entraider et à partager... Je suis persuadée de faciliter le travail de mes collègues et de rendre, au final, l'entrée en maison de retraite moins traumatisante. Et puis, il y a la maladie et la mort qui font partie du quotidien de ces personnes. En plus de cinq ans d'expérience, quelques-unes ont malheureusement disparu. Ce n'est jamais facile à vivre. Mais, ce qui est triste et douloureux peut stimuler la solidarité : on prend des nouvelles et on va rendre visite aux personnes qui sont malades. Mais l'échéance n'est pas toujours aussi dramatique.

**JDA :** *Avez-vous une préférence entre le public retraités et le public enfants/jeunes ?*

**Ludivine Legros :** J'ai suivi un parcours de monitrice d'équitation pour tout public, pour ensuite me spécialiser auprès des personnes handicapées mentales et physiques, puis un BAFA et un BEATEP. Je suis formatrice BAFA et donne, dans le cadre d'un Contrat éducatif local, des cours de danse à des enfants d'école primaire. Même si c'est là pour l'instant mon public de référence, je ne me considère pas comme une spécialiste des retraités.

Je me sens plus intéressée par la création des liens entre les générations, les uns pouvant apporter beaucoup aux autres : les plus âgés, l'expérience de leur vie, et les enfants, un petit bout de fraîcheur et une grande soif de connaissances. Je refuse d'avoir à choisir entre les différents publics. Même si l'animation est différente selon que l'on s'adresse à telle ou telle classe d'âge, on doit rester ouvert à toute forme d'activité et à toute génération. Il n'y a pas de définition de l'animateur : on est animateur dans l'attitude et dans la projection de notre volonté à partager. Quel que soit le public, l'échange est la première approche de notre métier.

**JDA :** *Selon vous, quelles sont les perspectives d'extension de ce type de poste, à l'avenir ?*

**Ludivine Legros :** J'ai un retour très positif tant des retraités que de la municipalité, qui souhaite pérenniser mon poste. Recrutée en emploi-jeunes, je bénéficie depuis le mois d'octobre 2003 d'un contrat, en attendant de réussir le concours d'animateur territorial. A ma connaissance, nous ne sommes actuellement que deux sur l'ensemble du pays à exercer ce type de fonction dans le cadre d'une mairie. C'est étonnant, au regard des besoins.

Je reste persuadée que cela peut intéresser d'autres municipalités, parce qu'il y a une grosse demande de la part de ce public. Il y a certes des entreprises de loisirs, comme les clubs de vacances ou voyagistes, qui proposent des séjours et des activités. Cela ne peut toutefois se faire que sur des courtes périodes. C'est pourquoi nous organisons nous-mêmes des voyages à l'étranger ou en France, en collaboration avec ce type d'organisme. Mais il y a aussi une demande sur le reste de l'année qui n'est, dans la plupart des cas, pas prise en compte aujourd'hui.

*Propos recueillis par Jacques Trémintin*